



CONSEIL DE DÉVELOPPEMENT DE LA  
COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION SOPHIA ANTIPOLIS

## AVIS DU GROUPE DE TRAVAIL « ÉCONOMIE & EMPLOI »

Rédigé par  
Jean-François CARRASCO, Vice-Président en charge du groupe

# LES ENTREPRISES ET LEUR TERRITOIRE

RETOUR DU COLLOQUE INTERENTREPRISES  
DU 19 MARS 2016

AVIS proposé au vote de l'assemblée plénière du conseil de développement réunie  
le 08 juin 2017

## PRÉAMBULE :

Par sa composition, la structure qu'est le Conseil de Développement (CdD) exprime la richesse et la diversité du territoire de la Communauté d'Agglomération Sophia Antipolis (CASA).

Sous la forme d'un Colloque, le groupe de travail « Économie & Emploi » a voulu donner l'opportunité à ces acteurs, qui se méconnaissent, de se parler et d'être les uns et les autres autant de miroirs des forces et des faiblesses individuelles et collectives présentes sur notre territoire.

A l'initiative de la présidence du groupe, le colloque interentreprises nommé « *les entreprises et leur territoire* » a été structuré par quatre tables-rondes. Soit, quatre angles de vue à offrir à notre volonté d'analyse, de partage et de prospective ; Quatre mises en perspective permettant de se dire et de partager avec les élus du territoire, tout le constat factuel et la projection raisonnable qui peut être faite du territoire, à la lumière de l'expérience et de la lecture de chacun. Ou encore, quatre opportunités de mettre à contribution des experts extérieurs ainsi que le public.

Ces quatre tables-rondes étaient :

- **Promotion économique du territoire** : en fait-on assez et le fait-on dans la bonne direction? Les acteurs économiques et institutionnels se rejoignent-ils dans l'effort? Les élus sont-ils assez informés?
- **Gestion Prévisionnelles des Emplois et des Compétences Territoriaux (GPECT)** : le territoire vit-il de façon coordonnée les constats relatifs à la demande économique et ceux tirés de l'état de l'offre formative?
- **Small Business Act Local (SBA)** : comment dans le respect du CMP faire en sorte que les chaînes de décision budgétaires et contractuelles favorisent les acteurs de proximité?
- **Risques et économie locale** : conjoncturel ou naturel, le risque plane sur le présent et le futur économique de tout territoire. Comment l'appréhender avec lucidité?

Cet exercice collectif a fixé, à un moment de la vie du territoire, des avis d'experts et les retours du public présent. Il débouche ici en une série de faits synthétiques accompagnés de propositions d'actions que le Conseil de Développement entend soumettre aux élus comme expression de la « force de proposition motivée » qu'il est depuis le premier jour de sa constitution.



## 1. LA PROMOTION ÉCONOMIQUE DU TERRITOIRE

### 1.1. L'objectif de cette table –ronde :

Cette première table-ronde souhaitait rassembler un ensemble d'acteurs du territoire pour assurer, par une politique commune de communication et de promotion, l'attractivité de celui-ci auprès des entreprises et des touristes. Il s'agit également de valoriser les atouts de l'agglomération auprès de ses habitants.

### 1.2. Les grandes idées de cette table-ronde :

- Le territoire de la CASA s'inscrit dans un périmètre touristique et économique plus large qu'est celui de la Côte d'Azur avec bon nombre d'atouts (une méga-université, une technopole, des entreprises de pointe et innovantes, pépinière et télépéinière, un aéroport, des plages, un arrière pays plus rural, des PNR, ...). La promotion de ce territoire relativement dynamique ne peut être qu'efficace que si l'ensemble des acteurs de l'économie (aux différentes échelles territoriales) se rassemble dans l'intérêt commun de le valoriser ;
- Certes le tourisme joue un rôle important dans l'économie locale mais l'industrie lui est supérieure en terme de chiffre d'affaire dans le département. Pourtant, à date, ceci n'est pas assez visible ou lisible dans la communication sur le territoire ;
- Les nouvelles technologies, les réseaux sociaux, l'organisation d'événements annuels, l'identification de pépites et les prix sont des outils pour promouvoir et faire connaître le territoire du local à l'international ;
- Il serait souhaitable de développer des outils de mesure de la communication ;

### 1.3. Les propositions d'action du Conseil de Développement :

Les membres du CdD représentent la palette des éléments constitutifs de « l'équation du territoire ». Nous offrons aux élus la force de mettre en œuvre, avec pragmatisme et volontarisme, le travail d'une identité d'« Ambassadeurs de la CASA ».

L'identité territoriale, si elle bénéficie de ceux qui sont élus ou engagés pour la servir, doit pouvoir compter sur le travail de chacun. C'est une forme de « patriotisme économique » qui est à développer. La fierté d'avoir réussi et de pouvoir imaginer que cette générosité du territoire a pour ambition de se transmettre aux générations suivantes et de rendre encore plus durable une affirmation de qualité(s) locale(s).

En passant par l'identification de « pépites » et de « champions », en les illustrant et en les valorisant, le territoire se valorisera lui-même. Cette dynamique de victoire et de fierté doit retomber sur tous.

⇒ Ainsi, il est recommandé la mise en œuvre d'**événements institutionnels de valorisation du territoire économique** avec une politique de médiatisation forte (BFM, news magazines, presse internationale...), et accompagné de la mobilisation de la collectivité pour aller vers un **Small Business Act Local** respectueux des contraintes du Code des Marchés Publics (CMP).

TABLE RONDE 1 :

*Promotion  
économique  
du territoire*

INTERVENANTS :

UMIHO6 ANTIBES

ALAIN PALAMITI

PRÉSIDENT DES PLAGISTES ET  
RESTAURATEURS D'ANTIBES

TEAM CÔTE D'AZUR

JACQUES LESIEUR

DIRECTEUR

CCI CÔTE D'AZUR

JEAN PIERRE SAVARINO

VICE-PRÉSIDENT

## 2. LA GESTION PRÉVISIONNELLE DES EMPLOIS ET DES COMPÉTENCES TERRITORIAUX (GPECT)

### 2.1. L'objectif de cette table –ronde :

Il est important pour le développement du territoire de créer un lien, un échange entre le monde de l'entreprise et celui de la formation pour que les futurs besoins en personnel des entreprises soient en adéquation avec les formations proposées par les créateurs de compétences (l'université et les écoles). Dans cette démarche gagnant-gagnant, il s'agit d'équilibrer sur le bassin d'emploi le jeu de l'offre et de la demande.

### 2.2. Les grandes idées de cette table-ronde :

- Développer un « territoire intelligent et prospectif » en mettant en relation les entreprises et les structures de formation pour que les besoins de l'un correspondent aux offres de l'autre ;
- Anticiper l'évolution des besoins des entreprises celles des parcours, académiques et formatifs qui leurs sont liés ;
- Une bonne relation entre l'offre et la demande sur le bassin d'emploi aide à lutter contre le chômage et la précarité. Elle permet aussi aux diplômés de rester sur le territoire après leur formation ;
- L'économie de demain est une « économie du savoir » et du partage d'information.

### 2.3. Les propositions d'action du Conseil de Développement :

Notre territoire a évolué en trois temps. D'une économie rurale, il est passé à une prééminence du tourisme et de ses activités dérivées. Puis récemment, il a découvert un équilibre entre cette activité éternelle, le monstre immobilier azuréen et un nouvel arrivant : la Recherche & Développement (R&D) qui surpasse désormais le tourisme.

Au fil de ces trois étapes, il a pu observer, et nous avec, comment la "fabrique des métiers" ne parvenait pas à rattraper cette course permanente. Le tour de table du CdD permet un échange fructueux entre les offreurs d'emplois et ceux qui ont pour mission de former les futurs actifs. On y compte aussi les acteurs du Service de Prospective Economique (SPE) de la CASA à mobiliser au premier rang.

Notre objectif simple est de créer une situation de coopération prospective entre ces parties prenantes de sorte à ce que, à l'échelle d'un territoire de vie, une anticipation – ou du moins une réactivité – puisse se traduire en une pertinence au service des générations à venir et des besoins de l'économie au quotidien.

⇒ Il est donc proposé de renforcer la relation pragmatique entre les acteurs économiques et académiques (de l'alternance au supérieur, par la création d'un « **Observatoire permanent des Compétences** » émetteur de recommandations d'actions et orientations concrètes.

TABLE RONDE 2 :

*La GPECT*

(Gestion Prévisionnelle des Emplois et des Compétences)

*l'adéquation  
de l'offre  
et de la demande*

INTERVENANTS :

REGION PACA

**SERGE AMAR** / CONSEILLER COMMUNAUTAIRE  
CASA & CONSEILLER RÉGIONAL – PRÉSIDENT DE  
LA COMMISSION «FINANCES, ADMINISTRATION  
GÉNÉRALE ET RESSOURCES HUMAINES»

PÔLE EMPLOI 06

**GHISLAINE ELENA** / DIRECTRICE

UNIVERSITÉ CÔTE D'AZUR (UCA)

**JEAN-MARC GAMBAUDO** / PRÉSIDENT

VINCI AUTOROUTE ESCOTA

**PAUL MAAREK** / DIRECTEUR GÉNÉRAL

### 3. LE SMALL BUSINESS ACT LOCAL (SBA)

#### 3.1. L'objectif de cette table –ronde :

Les entreprises locales doivent pouvoir trouver des débouchés sur le territoire et entre elles afin qu'une quelconque opération soit profitable à plusieurs entreprises locales plutôt qu'à une seule. Il s'agit aussi pour la collectivité d'avoir une autre logique de rationalisation des dépenses en favorisant un système d'économie circulaire local où les dépenses seront amoindries par un retour indirect sur l'investissement.

#### 3.2. Les grandes idées de cette table-ronde :

- Revenir à un système plus naturel et plus durable de contacter son voisin plutôt qu'une personne offrant les mêmes services à plusieurs kilomètres (échange direct, facilite les rendez-vous, renforce l'entraide entre entreprises locales, ... ) ;
- Développer un réseau d'entreprises dans un maillage local renforce le sentiment d'appartenance au territoire (dans un contexte où la délocalisation est devenue « facile ») ;
- Importance d'avoir un flux de la connaissance, c'est à dire de connaître qui est présent sur le territoire et quels services sont offerts (réseaux, source en OpenData, ... ) ;
- Le Code des Marchés Publics (CMP) et les règles qui régissent la mise en concurrence sont de grands frein au SBA, ils empêchent la mise en place de ce système « gagnant / gagnant » entre entreprises locales. Ils faut donc trouver des solutions permettant de lever les barrières.

#### 3.3. Les propositions d'action du Conseil de Développement :

La CASA est incluse dans une Région qui elle-même se pose la question de l'« équité de proximité » dans le respect du Code des Marchés Publics (CMP).

Les acteurs du CdD souhaitent pouvoir offrir leur soutien aux élus voulant démontrer la cohérence de la composition économique de notre paysage. Cette cohérence peut se traduire au bénéfice d'une forme de circularité transparente de l'économie démontrant la richesse et l'intelligence de notre territoire.

- ⇒ Le CdD préconise à la collectivité de s'orienter vers l'étude puis l'adoption pragmatique d'un **SBA CASA**, conforme aux efforts et aux travaux de la Région PACA. Par ses membres actifs, le CdD de la CASA peut, sur toute la chaîne de valeur économique, aider à la compréhension et à la popularisation de ce SBA local et ce par l'avancée d'arguments tels que la réduction de l'impact environnemental et la proximité économique.

TABLE RONDE 3 :

*Comment  
favoriser le  
business local ?*

**INTERVENANTS :**

**C.A.S.A**

**VINCENT WELTIN**

DIRECTEUR COMMANDE PUBLIQUE

**GROUPE AZUR TRUCKS**

**PIERRE IPPOLITO**

CO-DIRIGEANT

**CNRS**

**FRÉDÉRIC MARTY**

CHERCHEUR AU CNRS

## 4. LES RISQUES ET L'ÉCONOMIE LOCALE

### 4.1. L'objectif de cette table –ronde :

Le risque, qui peut être de différentes natures (économique, naturel, technologique, terroriste, numérique, ...), a de terribles conséquences sur le territoire et en particulier sur son économie. Prévoir l'arrivée et l'ampleur d'un risque n'est pas chose évidente. Toutefois, les acteurs du territoire doivent s'y préparer (anticiper) et savoir y faire face (être résilient).

### 4.2. Les grandes idées de cette table-ronde :

- En cas de crise, pour la gérer au mieux et assurer une résilience du territoire, les acteurs du territoire doivent aller dans la même direction et s'entraider : « la concertation des bons sens » → le partenariat imprévu entre le supermarché carrefour et l'association agréée de sécurité civile a montré son efficacité lors des inondations d'octobre 2015 ;
- Importance des réseaux techniques et humains en cas de catastrophe et d'urgence ;
- Savoir rebondir après une catastrophe avec de l'entraide, des prêts de locaux, un soutien économique, un renforcement de la promotion du territoire (la démarche citoyenne #côtedazur en est un exemple), ... ;
- Le territoire est sans doute porteur de solutions de proximité. Il est donc urgent d'identifier et valoriser puis diffuser et former ;

### 4.3. Les propositions d'action du Conseil de Développement :

Les actifs composant le CdD représentent une véritable « photo » du territoire et permettent d'appréhender la complexité mais aussi la proximité de ses acteurs. Ils vivent la notion de risque de façons très différentes et à des échelles très diverses.

Le concept de « risque » a été exploré sous des avatars démontrant, aux mains des experts, la variabilité de la question, tout comme celle des mesures préalables ou des actions à mettre en œuvre en cas de survenue.

Le territoire apparaît systématiquement faible et isolé même si l'aléa peut être partagé soit au niveau territorial soit à celui conjoncturel. C'est notamment, la culture du risque permettant de faire face aux aléas, qui manque d'ancrage et de diffusion.

⇒ C'est pourquoi, à la lumière des conseils des experts sollicités tout comme des faits observables par ses membres, il est proposé que soit mis en place un « **Observatoire des Risques** » destiné à anticiper les risques, communiquer dessus et accompagner toute décision. Cette structure doit être au service des élus et des populations.

TABLE RONDE 4 :

*L'impact  
des risques sur  
l'économie locale*

INTERVENANTS :

JLW CONSEIL

JEAN LUC WYBO

CHERCHEUR AU CNRS

CNRS

FRÉDÉRIC MARTY

CHERCHEUR AU CNRS

CORISK

PIERRE-MARIE SARANT

FONDATEUR

## CONCLUSION :

Attendu que la CASA doit être un territoire innovant car, le territoire de la première technopole d'Europe. Que bientôt cinquante ans après sa préfiguration puis lancement, elle demeure une référence mondiale et démontre un solde positif constant d'emplois.

Attendu que dans le mille-feuilles des décisions et des lectures territoriales, la CASA, de part ses caractéristiques, a du mal à faire valoir sa voix au concert des décideurs.

Attendu que la concurrence territoriale commence à ses propres portes ce dit sans la moindre agressivité envers Nice ou Marseille mais sur le simple ton du constat éclairé par l'histoire.

Ainsi, le Conseil de Développement de la CASA, qui se veut être force de propositions, rappelle qu'il recommande à la collectivité la mise en place des actions suivantes :

- Que soit organisé un **événement institutionnel de valorisation du territoire économique**, accompagné d'une politique de médiatisation forte (BFM, news magazines, presse internationale...) et que se mobilise la collectivité pour aller vers un Small Business Act Local respectueux des contraintes du Code des Marchés Publics ;
- Que soit renforcée la relation pragmatique entre les acteurs économiques et académiques (de l'alternance au supérieur), sous l'oeil bienveillant et impliqué de la collectivité, notamment par la création d'un « **Observatoire permanent des Compétences** », émetteur de recommandations, d'actions et orientations concrètes ;
- Que la collectivité se s'orienter vers l'étude puis l'adoption pragmatique d'un **SBA CASA**, conforme aux efforts et aux travaux de la Région PACA. Par ses membres actifs, le CdD de la CASA peut, sur toute la chaîne de valeur économique, aider à la compréhension et à la popularisation de ce SBA local et ce par l'avancée d'arguments tels que la réduction de l'impact environnemental et la proximité économique ;
- Que, à la lumière des conseils des experts sollicités tout comme des faits observables par ses membres, soit mis en place un « **Observatoire des Risques** » destiné à anticiper les risques, communiquer dessus et accompagner citoyens et élus à s'instruire et se préparer.

SOPHIA ANTIPOLIS, le 08 juin 2017

Jean-François CARRASCO, Vice-Président  
Groupe Économie & Emploi



Bernard TOMASINI,  
Président du Conseil de Développement de la  
Communauté d'Agglomération de Sophia Antipolis

